



CTL du 20 Novembre 2014 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Soumis au diktat des organisations patronales et plus particulièrement du MEDEF, le gouvernement persiste et signe! Répondant toujours plus aux exigences de rentabilité des actionnaires, des marchés financiers et du capital, il poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à multiplier les exonérations et les allègements des cotisations sociales patronales et des impôts des entreprises.

Il tente de condamner le monde du travail à l'austérité à vie en imposant une purge budgétaire et une baisse de la dépense publique de plus de 50 milliards d'ici 2017 dont 21 milliards au titre du projet de loi de finances 2015.

Dans un tel contexte, de nouvelles et lourdes attaques sont portées contre toutes les dimensions de l'action publique : celles de la Sécurité Sociale, celles de l'État et de ses opérateurs, celles des collectivités territoriales.

A l'évidence le gouvernement entend s'obstiner, avec une nouvelle séquence particulièrement agressive de la réforme de l'État et des collectivités territoriales :

- Mise en œuvre d'une réforme territoriale ayant pour objectif de réduire le périmètre et les champs de compétence des collectivités territoriales,
- Engagement d'une révision des missions des administrations centrales et déconcentrées poursuivant au moins trois objectifs : identifier celles qui continueraient à relever des missions de l'État, celles qui doivent être abandonnées ou transférées y compris à des opérateurs privés, celles qui doivent être exercées différemment.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit les plans pluriannuels de suppression des emplois dans de nombreux ministères, diminue les crédits de fonctionnement et d'investissement, s'attaque aux services publics de pleine compétence et de proximité, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations, en réduisant le nombre des implantations administratives.

Enfin, du fait du refus des pouvoirs publics de procéder à une augmentation significative des rémunérations versées, à une revalorisation significative des budgets alloués au titre des politiques de l'action sociale, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail, un nombre sans cesse croissant d'agents est aujourd'hui confronté à une dégradation des conditions de vie au et hors du travail.

Dans un tel contexte, la CGT Finances Publiques du Pas de Calais réitère sa condamnation du pacte dit de «responsabilité» et les discours de culpabilisation

des chômeurs, des fonctionnaires qui seraient responsables des déficits publics.

Nous disons « ça suffit le chômage, les bas-salaires, la précarité, l'incertitude du lendemain. »

Nous réaffirmons que l'action publique participe à la création de richesses mais aussi à la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de même qu'à la construction d'une société du plein emploi.

Il est nécessaire et possible de créer des emplois, d'augmenter les salaires, d'imposer au capital une contribution plus grande au financement des budgets de l'État, des collectivités territoriales et de la sécurité sociale.

De telles orientations doivent trouver une traduction concrète dans les prochains projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale.

Le lundi 6 octobre se tenait un CT Ministériel où les suppressions d'emplois et la réduction des moyens pour notre ministère ont été officiellement annoncées : 2546 suppressions d'emplois et 2% de diminution des moyens budgétaires. Pour la DGFIP, ce serait près de 2000 emplois de supprimés ! 36 pour le seul département du Pas de Calais.

Cette déclinaison de la politique actuelle est intolérable et n'a de cesse de mettre à mal nos missions et nos conditions de vie au travail.

Ces choix d'austérité conduisent, entre autres, à l'affaiblissement de la mission de contrôle des fonds publics dévolue à notre administration alors même que les besoins sociaux nécessitent bien au contraire leur renforcement.

Concernant l'ordre du jour, certains points sont préoccupants pour l'avenir de nos missions :

Le passage à la comptabilité de commerce de l'office Public d'HLM de CALAIS, répond au projet de loi de modernisation de la vie des entreprises qui permet le transfert de compétences toujours plus importants vers le privé. Selon certains calculs se sont plus d'un quart de l'activité d'une trésorerie municipale qui pourrait être touché.

Quant à la mise en place d'une mission conditions de vie au travail, c'est encore « un thermomètre supplémentaire » qui se met en place. IL ne va pas soigner le malade.

La cause du mal être au travail, des collègues en souffrance ?

C'est le virus « **S.M.D.E** » **Suppression Massive des Emplois à la DGFIP** qui a déjà tué plus de 30 000 emplois depuis 2002, et qui tuera encore 2000 emplois en 2015...

Pour la CGT il n'est pas question de se résigner.

On ne peut accepter une situation pareille !

Les élus CGT Finances Publiques

Patrice STAWSKI

René QUIDE